

ARBRE CONSEIL®

# DIAGNOSTIC APPROFONDI D'UN ARBRE.



Septembre  
2023

Agence ONF de Metz  
Rue Thomas EDISON  
57 070 METZ

Office National des Forêts

Forêt domaniale de Moyeuvre, Parcelle 74

# SUIVI DOCUMENTAIRE

## Historique de la publication

Référence devis N°23-5634  
Date du rapport 12/09/2023  
Auteur du rapport Laurent NASSAU

Relecture S/O  
Entité et Fonction S/O

## Interlocuteur technique

Prénom & NOM Laurent NASSAU  
Fonction Expert Arbre-Conseil®  
Agence Grand-Est  
Coordonnées 6 Route de Nancy  
57170 CHATEAU SALINS  
06 16 42 65 67  
laurent.nassau@onf.fr

## Interlocuteur client

Prénom & NOM M. Damien GALLAND  
Fonction Directeur de l'Agence ONF de Metz  
Coordonnées 03 87 39 95 31  
damien.galland@onf.fr



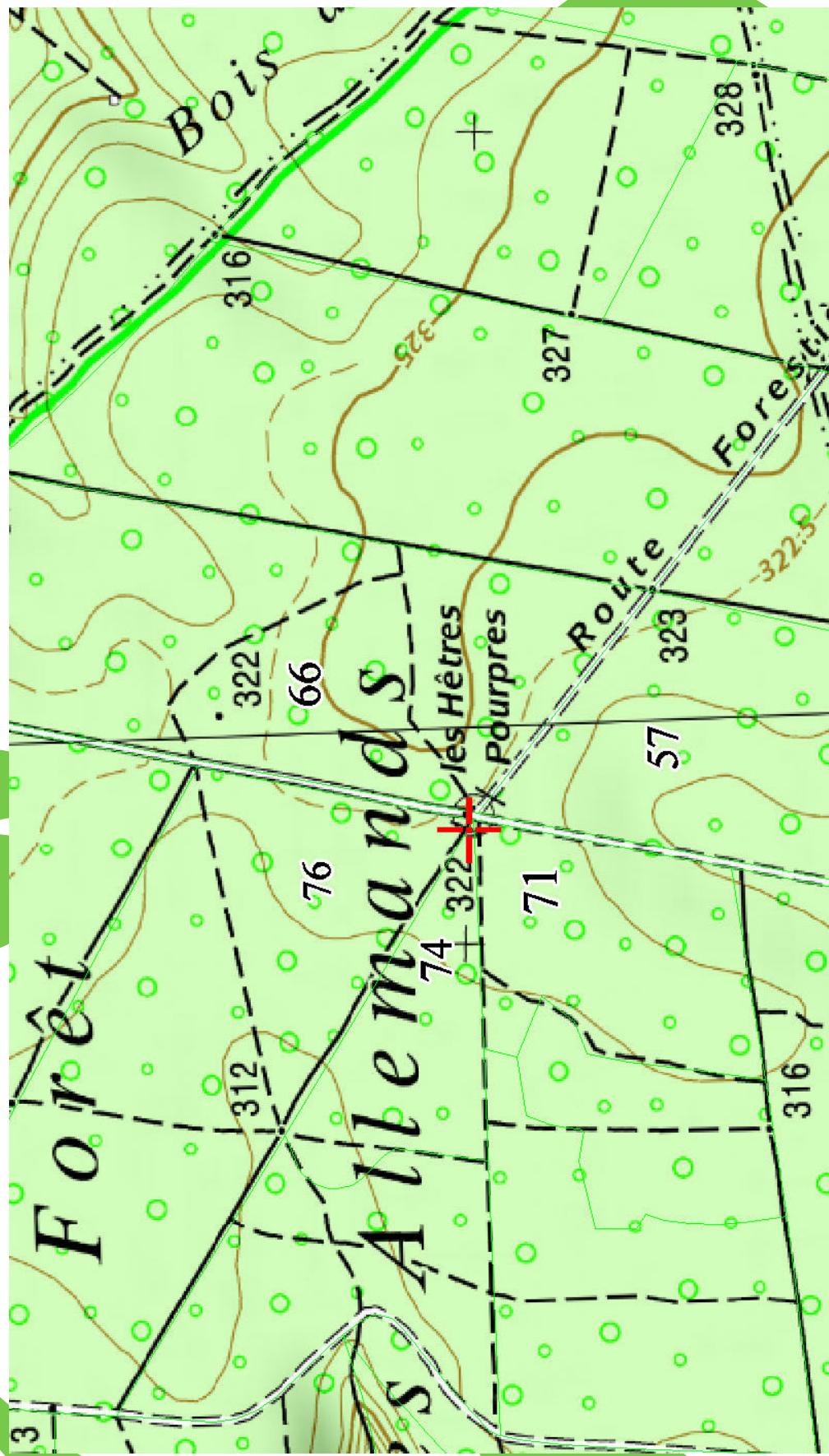
# PREAMBULE ET SITUATION

À la demande de Agence ONF de Metz, ONF Vegetis, filiale de l'Office National des Forêts, a été chargée de réaliser le diagnostic visuel et sonore d'un arbre situé en Forêt domaniale de Moyeuvre, dans la parcelle 74.

La présente étude a été réalisée le 12/09/2023, par Laurent NASSAU, membre du personnel d'ONF Vegetis appartenant au réseau Arbre Conseil®. Elle porte sur le diagnostic visuel et sonore d'un seul sujet désigné par le gestionnaire.

Cet arbre est implanté au croisement de deux routes forestières.  
Les véhicules stationnent souvent à cet endroit.

# CARTE



# CADRE DU DIAGNOSTIC

Les différents objectifs qui découlent du travail demandé sont :

👉 Évaluer l'état mécanique et le fonctionnement physiologique des arbres diagnostiqués.

👉 Déetecter les défauts de structure pouvant avoir une incidence sur leur tenue mécanique et estimer la réversibilité éventuelle du processus de dégradation.

👉 Préconiser des interventions maintenant la sécurité des biens et des personnes fréquentant ces lieux, tout en prenant en compte les exigences biologiques essentielles.

👉 Proposer des conseils de gestion pertinents dans le sens de la préservation de l'arbre et vers l'amélioration des conditions de croissance en cohérence avec le contexte de vie.

## Mode opératoire

Cette étude a été effectuée du pied de l'arbre sans l'aide de moyen élévatoire, sans avoir recours à des décaissements racinaires et sans l'utilisation d'outils spécifiques.

Les données de terrain relevées présentées sous forme de tableau et le plan de localisation des arbres avec leur numérotation sont annexés au présent document.

**Cet inventaire – diagnostic visuel et sonore concernant 1 arbres s'est déroulé en 2 phases :**

Phase opérationnelle de diagnostic des arbres désignés

Phase intellectuelle d'analyse et synthèse des résultats pour rédaction d'un rapport d'étude

# LIMITES DE L'ETUDE

Le diagnostic est réalisé à l'instant T en recourant aux connaissances disponibles et aux instruments existants à cet instant. Par ailleurs, le degré d'investigation dépend de la prestation choisie par le client et décrite dans la méthode de diagnostic jointe lors de l'envoi du devis. **L'acceptation du devis vaut approbation de la méthodologie proposée.** Les observations et les analyses des états physiologique, sanitaire et biomécanique de l'arbre, effectuées par l'expert pour établir le diagnostic sont assujetties aux moyens d'investigations mis en œuvre (voir la méthode de diagnostic), à la saison d'observation et à l'état apparent des agents parasites et lignivores au moment de sa réalisation.

## Validité du diagnostic

Compte tenu des caractéristiques du diagnostic énoncé précédemment, sa fiabilité est limitée dans le temps et suppose la mise en œuvre de suivis physiologiques, sanitaires et biomécaniques réguliers. La durée de validité du diagnostic, variable selon l'état des arbres et de leur environnement, sera comprise entre un et trois ans, voire exceptionnellement 5 ans, dans des conditions normales d'évolution.

L'arbre est un organisme vivant en constante évolution soumis à de multiples interactions avec d'autres organismes commensaux ou parasites et avec son environnement extérieur. De nombreux facteurs externes à l'arbre peuvent influer sur son état et rendre caducs, a posteriori, les résultats du diagnostic :

- Facteurs climatiques : vent violent, orage, neige, verglas, sécheresse, canicule, etc.
- Facteurs anthropiques : travaux de terrassement, taille inadaptée, blessures, modifications de l'environnement etc.

## Prise en compte de la biodiversité



L'arbre est un milieu privilégié pour de nombreuses espèces. Dans ce cadre, et lors d'un diagnostic, l'expert Arbre conseil® mentionnera la présence ou la suspicion de présence d'habitats, d'espèces protégées au titre des directives européennes « Habitats- Faune-Flore » et « Oiseaux ».

Le propriétaire ou son représentant devra réaliser ou faire effectuer des investigations complémentaires afin de s'assurer de la présence des espèces mentionnées.  
En cas de confirmation, les travaux préconisés sur les arbres concernés devront être soumis à dérogations

officielles accordées par l'autorité préfectorale.  
A la demande du maître d'ouvrage, et dans le cadre de ses prestations, les services de l'ONF pourront apporter un appui technique et administratif pour la mise en œuvre de ces démarches.

# RAPPEL DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les études et expertises réalisées par ONF Vegetis, en tant qu'œuvres au sens du droit de la propriété intellectuelle, ne peuvent être modifiées par le Client après réception qu'avec l'accord expresse d'ONF Vegetis.

Les études et expertises réalisées par ONF Vegetis sont réalisées sur la base des éléments connus au moment de leur rédaction. ONF Vegetis ne saurait être tenue responsable de faits qui découleraient d'une absence de prise en compte d'éléments qui lui étaient inconnus au moment de leur rédaction ou dont elle n'aurait pas été informée par le Client. La responsabilité d'ONF Vegetis ne pourra en aucun cas être recherchée pour des dommages résultant d'erreurs, omissions ou imprécisions dans les documents remis par le Client. Les conclusions et avis d'ONF Vegetis émis dans ses rapports, études ou expertises ne préjugent pas des décisions ou avis pris par les autorités administratives.

Aucun document écrit précédent les résultats définitifs et émanant d'ONF Vegetis ne peut être communiqué par le Client à des tiers, sauf autorisation préalable écrite d'ONF Vegetis. Eu égard aux méthodologies de travail propres à ONF Vegetis, décrites dans ses rapports d'études et d'expertises, le Client s'engage expressément à ne pas les diffuser publiquement. Des extraits relatifs aux résultats pourront faire l'objet de publications sur autorisation préalable écrite d'ONF Vegetis. Cette obligation de confidentialité est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature par ONF Vegetis du livrable.

Après réception et paiement du prix, le Client devient propriétaire des données collectées. Sauf mention expresse contraire, le Groupe ONF reste libre d'utiliser ces données à des fins statistiques, scientifiques et/ou de mise en œuvre des recommandations issues des études et expertises réalisées.

# RESULTAT

L'arbre a été identifié par le N° « 1u » marqué  
A la peinture blanche sur le tronc.



Le hêtre pourpre présente une altération profonde au niveau du plateau racinaire. Peu visible, elle a été décelée à la canne pédologique. Elle est clairement susceptible de provoquer le basculement de cet arbre.

De multiples signes de déclin sont visibles, des décolllements d'écorce, des suintements abondants. Deux fructifications de champignons lignivores sont visibles sur le tronc.

En cime, l'arbre montre des signes de régression, de nombreux rameaux meurent au niveau de la partie haute du houppier.

# CONCLUSION

Cet arbre présente un niveau de dangerosité élevé, il est à enlever très rapidement. A Château Salins, le 12/09/2023,



ONF Vegetis

Agence  
Grand-Est



[www.onf-vegetis.fr](http://www.onf-vegetis.fr)